



Le 22 juin 2017

**Par SDÉ, courriel et poste**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demandes d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle de mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité (le « Coordonnateur »)**  
**Dossiers de la Régie: R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015**  
**Notre référence : R051436 JOT**

---

Monsieur,

Le Coordonnateur dépose, en suivi de la décision D-2016-195, une proposition de procédure relative aux lignes de 200 kV et plus dont le cycle d'intervention est de 5 ans ou plus ainsi qu'un document explicatif de cette procédure.

Veillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

c. c. M<sup>e</sup> Nicolas Dubé  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier